

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
03/05/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :
2018-ARA-DP-01253

1. Intitulé du projet

Extension du parking-relais P+R du Luzais à Saint-Quentin-Fallavier

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. PAPADOPULO Jean, Président de la CAPI

RCS / SIRET

2 4 3 8 0 0 6 0 4 0 0 3 4 6

Forme juridique Communauté d'agglomérations

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	seuil du 41-a): A partir de 50 places de stationnements Extension de 135 places du parking existant en 2 tranches

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit de créer 135 places supplémentaires dont 3 PMR. Une première tranche concerne 107 places dont 3 PMR, la seconde tranche est de 28 places.

Il est situé sur un terrain agricole en continuité sud de l'existant, en direction de l'autoroute, et sous les lignes électriques haute tension de RTE.

Il s'agit de réaliser des travaux de terrassement, voirie et réseaux sur le site.

4.2 Objectifs du projet

Le parking-relais P+R existant du Luzais à Saint-Quentin-Fallavier est situé à proximité immédiate de l'échangeur 5 de l'Autoroute A43, et il permet la correspondance avec les lignes de cars Express Trans'Isère en direction de Lyon.

Le parking a été créé en 2009 avec 150 places. Il est aujourd'hui saturé avec une quarantaine de véhicules en stationnement en dehors du parking.

Le projet consiste à étendre le parking existant afin de répondre à sa saturation.

Le parking sera porté à 268 places dont 3 PMR par création de 135 places et la suppression de 17 places pour la création de l'accès à l'extension.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Voiries :

- L'accès sera réalisé depuis la voie de desserte du parking existant.
- La voie de circulation aura une largeur de 5.50 m et desservira des peignes de stationnement en bataille dont la profondeur sera de 5m. Les places auront une largeur de 2.50m et 3.30 m pour les places PMR.
- L'ensemble des voiries et stationnement seront en enrobés noirs
- Les trottoirs de largeur minimale de 1.40 m seront traités en sable stabilisé à la chaux de teinte claire
- Fourniture et pose de bordures T2 béton en délimitation de trottoirs et stationnements.

Réseau Eaux Pluviales

- Réalisation d'un réseau principal EP sous les voiries et trottoirs, avec des canalisations en PVC CR8 et regards préfabriqués béton avec couverture fonte 250 kn
- Un bassin de rétention imperméabilisé par membrane étanche récoltera les eaux pluviales et écretera les débits afin de rejeter au réseau un débit limité via un régulateur de type Vortex. Le bassin d'une capacité de 170 m³, est dimensionné pour une période de retour de 20 ans et un débit de fuite total de 5l/s qui sera rejeté au réseau d'eaux pluviales situées à proximité
- Les eaux pluviales de voirie seront traitées par un séparateur à hydrocarbures avant l'arrivée dans le bassin de rétention

Réseau éclairage

- Réalisation d'un éclairage public à 20 lux moyen, conforme à la réglementation, pour les cheminements PMR.
- Mise en place de mats de hauteur 8.5 m simple et double feux avec sources LED.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En exploitation, l'activité du parking sera la même que sur le parking existant. L'accès est gratuit

Du fait de la présence de la zone d'interdiction d'infiltration autour des captages d'eau potable du Loup et de la Ronta, les eaux de ruissellement seront recueillies et rejetées dans le réseau public existant.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Voiries et parkings	2710 m ²
Cheminements piétons	460 m ²
Espaces verts	877 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit Cuvalu
38070 Saint-Quentin-Fallavier

Coordonnées géographiques¹ Long. 05° 06' 02" 39 Lat. 45° 39' 18" 05

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous **rapprocher** des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est dans la zone LN50 du PEB de l'Aéroport Saint-Exupéry.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe un PPRI et des PPRT sur la commune. Toutefois, le site du projet n'est pas concerné par ces plans
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est dans le périmètre éloigné des captages du Loup et de la Ronta
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais impropres à leur réutilisation en fondation de la chaussée seront évacués
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des couches de forme nécessitera l'apport de matériaux issus de carrière ou en matériaux recyclés
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un terrain agricole.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la zone d'effets du transport de Gaz GRT
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le parking existant est déjà éclairé. L'extension sera également éclairée, générant des émissions sur un espace aujourd'hui non éclairé.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'infiltration des eaux pluviales est interdite. Les eaux seront rejetés dans le réseau de la CAPI.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'extension se trouve sur un terrain agricole. Elle diminuera donc d'autant la surface exploitée. Un accès sera maintenu vers les parcelles restants pour leur exploitation.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Utilisation de matériaux inertes recyclés pour les constitution de chaussée
- Utilisation de sources lumineuses LED dernière génération peu énergivores pour l'éclairage public

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site du projet est déjà aujourd'hui un site artificialisé, dans la continuité d'un parking existant, et entouré de l'A43 et de route départementale.

Le projet ne porte pas atteinte de manière significative à l'environnement et permet une sécurisation de la pratique du parking-relais et du covoiturage, sur un axe Nord-Isère / Lyon, très fréquenté par les travailleurs.

C'est pourquoi nous estimons que le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à L'Isle d'Abeau

le,

27 IV 2018

Signature

Le Président

Jean PAPADOPULO



Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement proche



Plan de localisation de vues.



1. Vue prise depuis la D311.

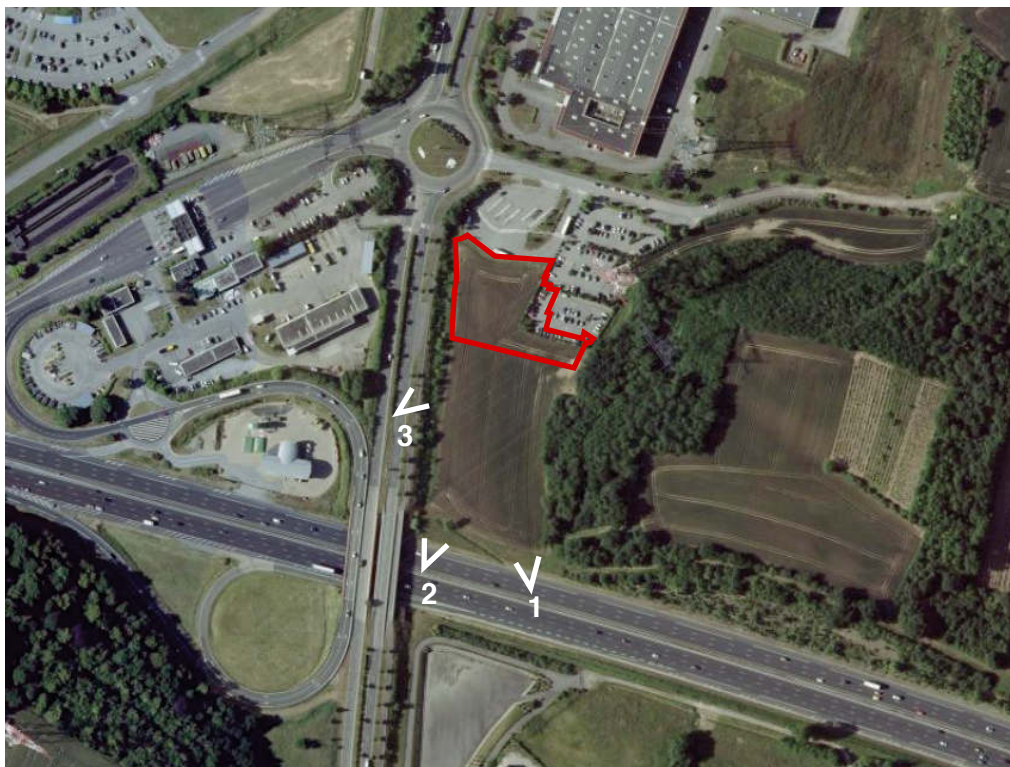


2. Vue prise depuis la sortie du giratoire.

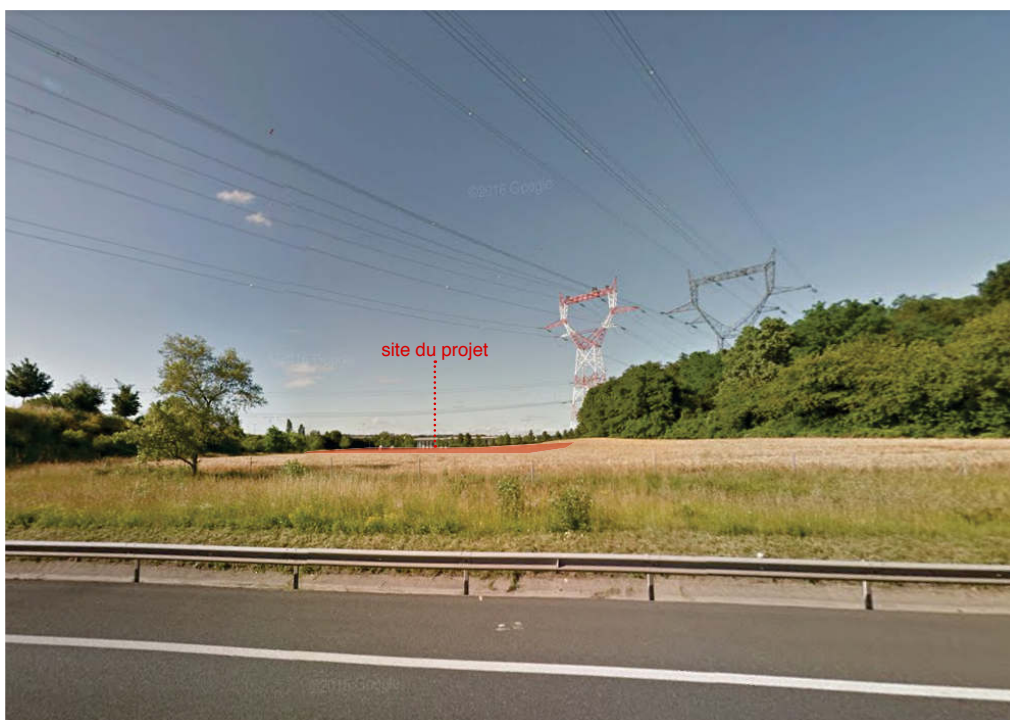


3. Vue prise depuis l'entrée du parking.

Photographies permettant de situer le terrain dans son environnement lointain



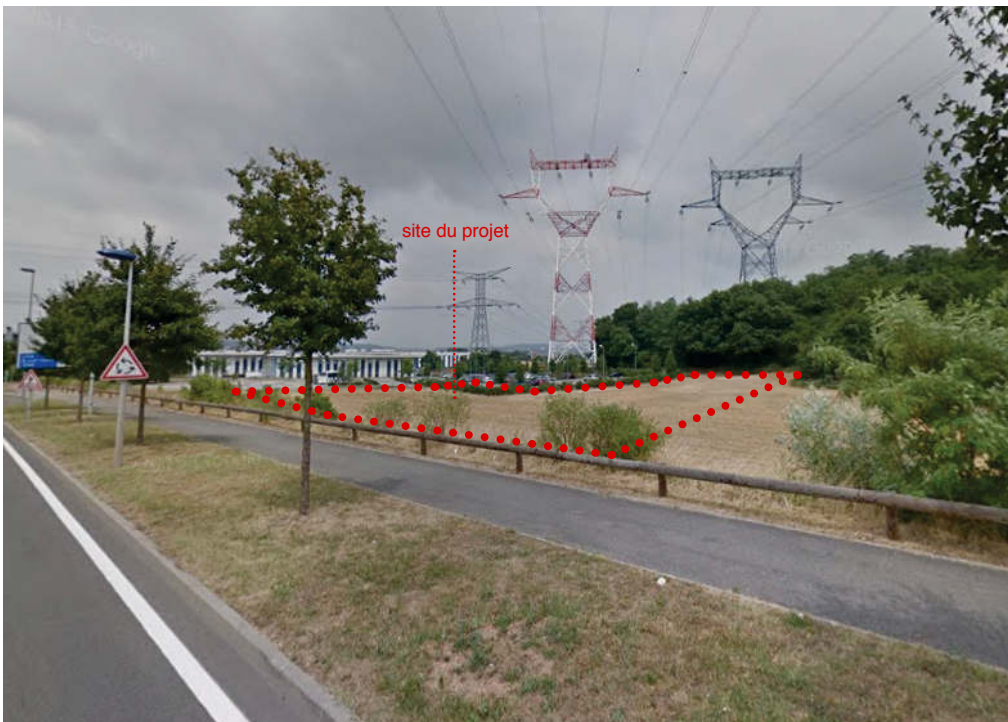
Plan de localisation de vues.



1. Vue prise depuis l'A 43.



2. Vue prise depuis l'A 43.



3. Vue prise depuis la D311.

DEPARTEMENT DE L'ISERE
SAINT- QUENTIN - FALLAVIER

**Réalisation des parkings de covoiturage
sur le territoire de la CAPI**

Maîtrise d'Ouvrage :



17 avenue du Bourg – BP 90592
38 081 L'Isle d'Abeau Cedex
04 74 27 28 00



17 avenue du Bourg - BP 40155
38081 L'Isle d'Abeau Cedex
04 69 42 30 00

- Extension du parking de Luzais -

ANNEXE

Indice	Date	Modifications
1	23/03/2018	émission originale

Bureau d'études VRD :

BC I N G É N I E R I E

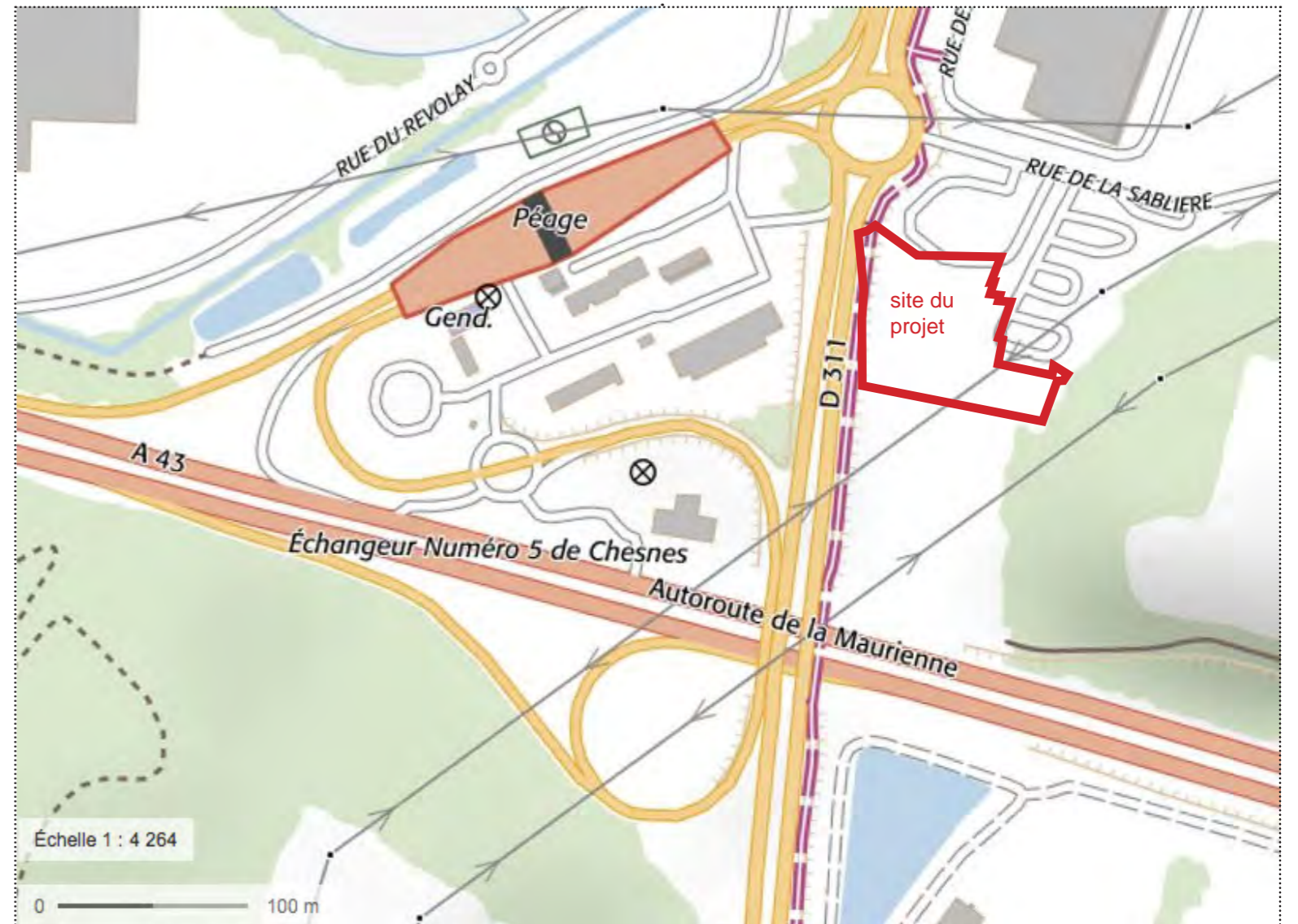
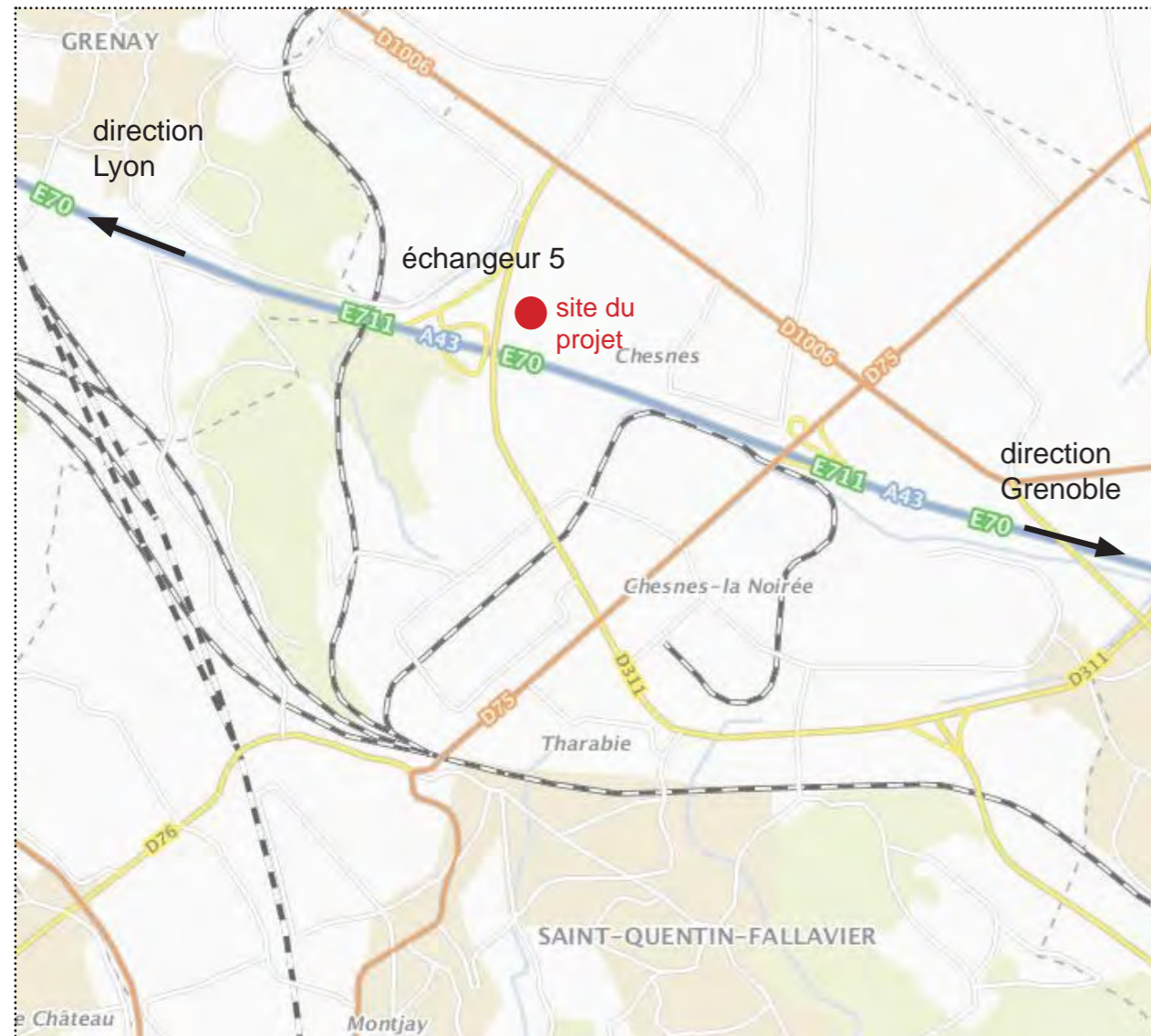
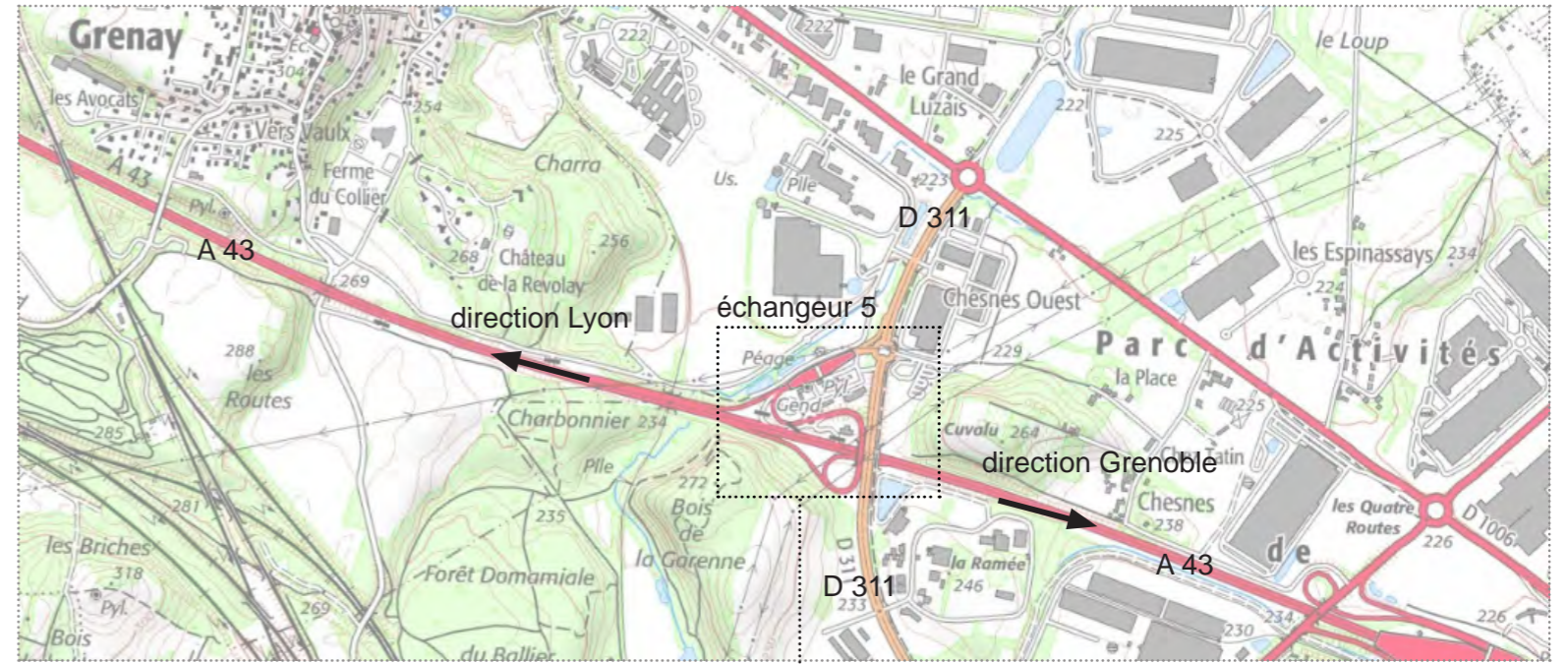
7, chemin du Dodin
69570 DARDILLY
Tel : 09 66 92 83 52 - Fax : 04 72 50 83 52

Paysagiste :

Jnc | Sud
INTERNATIONAL

5, rue nadaud - 69007 LYON
Tél : 04 78 72 55 73
Fax : 04 78 72 58 65

Plan de situation du projet





source géoportail

LEGENDE

- Enrobé
- Stabilisé à la chaux : cheminement piéton
- Stabilisé à la chaux : places de stationnements
- Bordures béton
- Enherbement
- Couvres sols
- Frange arbustive
- Arbres haute tige (17)
- Baliveaux
- Arbre existant
- Banc
- Corbeille
- Clôture
- Portail double vantaux

- EP Ø 250 PVC
- Grille
- Regard de visite Ø 800
- Réseau éclairage
- Candélabre simple
- Candélabre double
- Pente voirie projet
- Cote projet

Tranche	Matériau	Quantité	Unité	Remarque
1	Enrobé	1000	m ²	
1	Stabilisé à la chaux	500	m ²	
1	Bordures béton	100	m	
1	Enherbement	200	m ²	
1	Couvres sols	100	m ²	
1	Arbres haute tige	17	unités	
1	Baliveaux	10	unités	
1	Arbres existants	5	unités	
1	Bancs	5	unités	
1	Corbeilles	5	unités	
1	Clôtures	100	m	
1	Portails double vantaux	2	unités	

- Tranche 1
- Tranche 2

DEPARTEMENT DE L'ISERE
SAINT-QUENTIN - FALLAVIER

**Réalisation des parkings de covoiturage
sur le territoire de la CAPI**

Maitrise d'Ouvrage : **CAPI** Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

SARA Aménagement groupe ELEGIA

17 avenue du Bourg - BP 90592
38 081 L'Isle d'Abeau Cedex
04 74 27 28 00

17 avenue du Bourg - BP 40155
38081 L'Isle d'Abeau Cedex
04 69 42 30 00

**Permis d'Aménager
- Extension du parking de Luzais -**

PA - 8b

Indice	Date	Modifications	Echelle
1	23/03/2018	émission originale	1/200e

Bureau d'études VRD : **BC INGENIERIE**

Paysagiste : **Jnc Sud INTERNATIONAL**

7, chemin du Dodin
69570 DARDILLY
Tél : 09 66 92 83 52 - Fax : 04 72 50 83 52

5, rue nadaud - 69007 LYON
Tél : 04 78 72 55 73
Fax : 04 78 72 58 65

